

La Hongrie résiste à la culture de mort

Author : Vini Ganimara

Categories : [Relations avec les Etats](#)

Date : 20 avril 2011

Deo gratias!

Malgré le laïcisme ambiant, il est donc possible d'adopter une constitution conforme à la loi naturelle; la Hongrie vient de le montrer. Jeanne Smits a [traduit](#) quelques passages de cette nouvelle constitution. Je vous laisse apprécier... et rêver que la France cesse de faire semblant de croire que le "sens de l'histoire" impose des progrès toujours plus sensibles de la culture de mort. Le vrai "sens de l'histoire", nous allons le rappeler et le revivre dans quelques jours, c'est au contraire le triomphe de la Vie sur nos péchés...

Sur le mariage :

Article M

1. La Hongrie protège l'institution du mariage entre l'homme et la femme, une relation matrimoniale volontairement établie, ainsi que la famille comme base de la survie de la nation.
2. La Hongrie soutient la mise au monde d'enfants.
3. La protection des familles est garantie par une loi à majorité qualifiée (NDLR : une loi qui ne peut être modifiée qu'avec une majorité des deux tiers, bête noire de l'opposition.)

Sur la vie humaine :

La dignité humaine est inviolable. Chacun a droit à la vie et à la vie humaine, la vie du fœtus sera protégée depuis la conception.